

# SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR ENTREPRENDRE ET METTRE EN OEUVRE LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE

# COMITE SYNDICAL DU SMEAT du 18 octobre 2010 A TOULOUSE - Immeuble le Belvédère

4-3

## CREATION D'UN EMPLOI D'URBANISTE

L'an deux mille dix, le dix huit octobre à quatorze heures trente, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur François-Régis VALETTE, premier Vice-Président, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse.

# Délégués présents

GRAND TOULOUSE		
BEYNEY Georges	GOIRAND Philippe	
BRISSONNET Jean-François	LANGE Régine	
CASSIGNOL Jean-Louis	MATEOS Henri	
CHARLES Danielle	MERONO Claude	
COQUART Dominique	MONTAGNER GUY	
CROQUETTE Martine	MORIN Etienne	
CUJIVES Romain	SANCHEZ Francis	
De FALETANS Gilles	SIMON Michel	
<b>DESCLAUX</b> Edmond	SUSIGAN Alain	
<b>DUHAMEL</b> Thierry	ZINA-RAGGOUA Zohra	
GERMAIN Louis		
SICOVAL		
AREVALO Henri	COHEN Jacques (non votant)	
<b>DUCERT</b> Claude	GIL Danielle (non votant)	
FAIVRE Claudia		
FOURNIER Denis		
<b>REME</b> Jean-Michel		
VALETTE François-Régis		
MURETAIN		
<b>COLL</b> Jean-Louis	DADOU Gilles	
SAVE AU TOUCH		
ESCOULA Louis	MIRC Stéphane	
AXE SUD		
COTEAUX BELLEVUE		
FEDOU Maxime	MARTINI Michèle (non votante)	
SAVIGNY Thierry		
HERS ET GARONNE		
COLLEGE DES COMMUNES		
FONTES André	FRANCES Michel (non votant)	
MOYET Jean-Louis	GRIMBERT Georges (non votant)	
	GRIMBERT Georges (non volum	
ROUQUET Jacques		

SMEAT: 11, boulevard des Récollets - 31 078 TOULOUSE CEDEX 4
Tel : 05 62 26 86 34 - Fax : 05 62 26 86 35 - Email : smeat@toulouse2015.org

#### Délégués titulaires ayant donné pouvoir

**BELAUBRE** Elisabeth, représentée par Mme CHARLES CARLES Joseph, représenté par M. DESCLAUX COHEN Pierre, représentée par M. MORIN LOZANO Guy, représenté par M. DUHAMEL MAURICE Antoine, repésenté par M. GOIRAND

#### Délégués titulaires excusés

ALEGRE Raymond
AUBERT Alain
BENYAHIA Daniel
BOUDOU Dany
BRIANCON François
CARASSOU Stéphane
CARLES Joseph
CARNEIRO Grégoire
CARREIRAS Joël
COMMENGE Jean-Claude

FABRE Jean-Michel
FILLOLA Alain
FRANCHINI Paul
GARRIC Amapola
GRIMAUD Robert
GUILLOT René
GUTH Catherine
MANDEMENT André
MARCIEL Alexandre
MARQUIE Bernard

PARDILLOS José
PY Dominique
RAYNAL Claude
SOTTIL Alain
SUAUD Thierry
SYLVESTRE Arlette
THIBAUT Guy
TOUCHEFEU Claude
VALADIER Jean-Charles

#### Délégués suppléants excusés

BERAIL Bernard
BOURG Jean-Claude
CASETTA Jean-Baptiste
CASSAGNE Jean-Claude
DAUVEL Philippe
DUFOUR Claude

ESPIC Xavier
FERRE Christian
GEIL-GOMEZ Sabine
LAVIGNE Christian
LOIDI Robert
MIGUEL Henri

MOGICATO Bruno MORINEAU Christine ORTEGA Catherine RIEUNAU Guy SERNIGUET Hervé

Nombre de délégués En exercice : 68 Présents : 41 Votants : 41

Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 41

Le comité syndical du SMEAT du 9 juillet 2010 a désormais arrêté le projet de SCoT de la Grande agglomération toulousaine.

Il est rappelé que, dans la perspective d'une approbation du SCoT dans le courant de l'année 2011, ainsi qu'au vu des évolutions législatives récentes (suite au Grenelle de l'environnement) renforçant le rôle des SCoT, le SMEAT avait déjà engagé, ces dernières années, une démarche de projection pluriannuelle en vue d'un renforcement modéré de ses moyens (cf. les Débats d'orientation budgétaire 2009 et 2010).

En ce qui concerne plus particulièrement le suivi des documents d'urbanisme, pour lequel le SMEAT a mis en place un dispositif opérationnel depuis 2006 en s'appuyant sur les moyens techniques de l'AUAT (programme partenarial annuel), il apparaît que l'arrêt, puis l'approbation du SCoT:

- vont s'accompagner de la prescription de révisions ou de modifications d'un grand nombre de PLU, en vue d'assurer leur compatibilité avec le SCoT;
- vont aussi devoir s'accompagner d'une implication plus importante de l'administration du SMEAT auprès des collectivités responsables des documents d'urbanismes (communes et EPCI), pour assurer une bonne prise en compte du SCoT.

C'est pourquoi, il apparaît désormais nécessaire de créer un poste d'urbaniste à temps plein au sein du SMEAT, tout en restant dans les limites de la projection budgétaire pluriannuel présentée lors du DOB 2010.

Compte tenu des compétences et du niveau de responsabilité requis pour ce poste, il est proposé de créer un emploi d'ingénieur territorial.

Il appartient donc au comité syndical de créer l'emploi suivant :

Cadre d'emplois	Grade	Effectif proposé
Ingénieur territorial	Ingénieur principal	1
	Ingénieur	

#### Le comité syndical

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré

Décide :

#### Article 1:

de créer l'emploi suivant :

Cadre d'emplois	Grade	Effectif proposé
Ingénieur territorial	Ingénieur principal	1
	Ingénieur	

#### Article 2:

d'inscrire la dépense correspondante au budget du SMEAT.

#### Article 3:

de notifier la présente délibération à Monsieur le Président du Centre Départemental de Gestion de la Haute-Garonne.

## Reçu à la Préfecture de la Haute-Garonne le 25 octobre 2010

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.

Ainsi fait et délibéré, les jour Mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Président

**Pierre COHEN**